

**TEMOIGNAGES SUR LES ATTENTES DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITES LOCALES DANS UNE PERSPECTIVE DE RENFORCEMENT DU DIALOGUE**

La session a été l'occasion pour des entreprises et des collectivités locales de témoigner sur la qualité du dialogue et de formuler leurs attentes pour l'instauration d'un cadre de dialogue gagnant gagnant entre les entreprises et collectivités locales.



**Intervention de M.Ahmed Bachir DIOP, Directeur Général de SODEFITEX (industrie cotonnière)**

SODEFITEX a une implantation rurale mais aussi urbaine (notamment dans 5 villes secondaires du Sénégal). Elle est en partenariat étroit avec la Fédération Nationale de Producteurs de Coton ainsi qu'avec la fédération des Maïsculteurs. Ces partenariats font vivre ces interprofessions. La SODEFITEX est donc face à l'absolue nécessité de nouer et d'entretenir des relations étroites avec son environnement pas par philanthropie mais par nécessité (ce qui lui permet d'être approvisionné en coton).

Les relations de l'Entreprises avec les collectivités locales sont très limitées : « on ne contacte l'entreprise que pour des besoins ponctuelles (véhicules, argent, etc.). les populations voient toujours l'entreprise comme celle qui doit donner, elles ne se mettent pas dans une position d'établir des rapports gagnant gagnant avec cette dernière. Cette perception de l'Entreprise doit changer. »

« La SODEFITEX n'est pourtant pas en reste car elle met en œuvre un certain nombre de supports de dialogue (tels des radios communautaires) mais il faut le reconnaître ce dialogue reste univoque »



Mr Bachir DIOP, tout en reconnaissant l'importance d'un cadre de dialogue pour la synergie dans les efforts de développement a cependant regretté son caractère univoque et conjoncturel ce qui ne produit pas tous les bénéfices que l'on est en droit d'attendre d'un véritable dialogue. Il a donc proposé la présence d'un **organe facilitateur de ce** dialogue entre entreprises et collectivités locales.

Site web de Sodefitex = [www.sodefitex.sn](http://www.sodefitex.sn)

**Intervention de M.Alioune KANE, Chargé de mission EIFFAGE Sénégal (Entreprise BTP située dans la Commune d'arrondissement de Hann Bel Air)**



EIFFAGE Sénégal accompagne des Collectivités locales en tant que mécène, de façon ponctuelle (entretien routes et pistes, actions sur les volets assainissement, dons de carburant pour les situations d'urgence, remblais, construction de classe, lutte contre le VH sida dans les localités de chantiers, ateliers d'information de sensibilisation, distribution de préservatifs, séances de dépistage etc....). Les projets sont élaborés mais il n'y a pas de suivi de la part des Collectivités.

Mr Alioune KANE a regretté que les interventions des entreprises en faveur des collectivités se fassent très souvent que de façon informelle, souvent sur requête du maire, du préfet, ou d'un groupe d'individus. Il a également déploré la difficulté de travailler avec **les collectivités locales qui sont plus politiques que techniques.**

Site web de Eiffage Senegal = [www.eiffage.sn](http://www.eiffage.sn)

**Intervention de M.Babacar MBENGUE, Maire de la Commune d'arrondissement de Hann Bel Air**

Mr MBENGUE a déploré l'absence de cadre formel d'échange avec les entreprises, ce qui rend difficile la construction de projets communs durables alors que la commune dispose d'un énorme potentiel de développement au regard du poids économique des entreprises qui s'y trouvent (environ 150 entreprises recensées dont des grandes). Il suggère par exemple la «**création d'une association locale d'entreprises RSE**» qui serait le cadre fédérateur des initiatives RSE des entreprises.



Exemple de la baie de Hann où la pollution est un problème environnemental majeur. Cette pollution est essentiellement industrielle. Aujourd'hui dans le cadre de la RSE, il serait possible d'envisager un projet commun pour curer et gérer le canal servant de dépotoir de déchets toxiques et huiles usées, et qui est à proximité des entreprises. Des requêtes sont très souvent formulées à la mairie qui n'a cependant pas de moyen d'action vu que l'assainissement n'est pas une compétence transférée. Le RSE présente donc une opportunité d'action par les acteurs publics privés pour un assainissement définitif de ce canal.

Il a aussi regretté les problèmes liés aux **textes sur la décentralisation dont l'application pose de nombreuses difficultés** (notamment au niveau des compétences transférées) et qui fait que la plupart des Collectivités Locales font du pilotage à vue au regard des moyens inexistants.

**Intervention de M.Michel MARCEAU, Directeur des opérations OROMIN (Compagnie minière au Sénégal)**



Pour M.MARCEAU, il faut prendre le temps nécessaire pour dialoguer et privilégier les rapports humains aux rapports institutionnels car « ce sont les hommes qui font les institutions ».

Selon lui, la nécessité d'instaurer des cadres de dialogue formels ne doit pas occulter le nécessité des relations informelles dont la qualité peut influencer beaucoup sur le formel et les autres types de relations avec l'entreprise. **La relation de confiance et le préalable au développement et à la bonne mise en œuvre de tout projet, quel qu'il soit.** La relation de confiance exige au delà des paroles, des actions même petites ; le caractère « vache à lait » de l'entreprise ne doit pas toujours être perçu négativement car cela permet d'établir et de consolider les relations entre les personnes.

Après avoir identifié les besoins, il faut donc y apporter des réponses adéquates. Mais pour cela, Mr MARCEAU considère qu'il n'est pas nécessaire de confiner les plans de développement dans de volumineux rapports pas forcément compréhensibles par les principaux concernés. Il faut plutôt aider les gens à faire un pas en avant ; c'est la meilleure manière de les aider pour l'atteinte de leur objectifs de développement.

Site web de Oromin = [www.oromin.com](http://www.oromin.com)

**Intervention de M.Malcolm VERSEL, Directeur Régional Développement Durable IAMGOLD (Compagnie minière au Burkina Faso)**

Pour Mr VERSEL, la formule est simple : les entreprises quelles qu'elles soient doivent se rappeler qu'avant tout **elles sont des sociétés de ressources humaines, de personnes**. La maîtrise des aspects humains est tout aussi importante que celle de l'environnement, du minéral. La maîtrise donc du milieu humain donne ainsi la possibilité de réussir dans les autres domaines d'action de l'Entreprise. La RSE donne des outils, techniques et des méthodes pour y arriver.



Mr VERSEL a rappelé comme son prédécesseur que la nécessité du formel ne doit pas occulter **l'importance des relations non formelles**. Il a aussi insisté sur **l'importance d'une communication systématique et constructive**. L'aspect humain est fondamental pour la réussite des politiques RSE des entreprises. Respect des groupes d'individus et surtout des individus eux même.

Les représentants des groupes d'individus sont-ils des représentant fidèles ? Problème auxquelles les compagnies sont souvent confrontées. Veiller donc à ce que le représentant représente réellement les intérêts de la communauté, du groupement.

Site web de iamgold = [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)